

Xylella fastidiosa : le collectif des pépiniéristes vent debout

Marre d'être considérés comme "la bête noire", marre d'une "désinformation" qui leur fait du tort. Les pépiniéristes de Corse l'affirment : ils respecteront toutes les règles mais veulent être entendus

Nous n'avons pas frôlé une contamination de masse le 30 janvier dernier. C'est le collectif de défense des pépiniéristes et paysagistes de Corse qui l'affirme. De quoi parle-t-il ? De ce camion, intercepté par les douanes sur le port de Bastia et qui contenait des plants interdits à l'importation, car potentiellement porteurs ou développeurs de la tant redoutée, xylella fastidiosa (notre édition du 15 mars). Marc Furfaro revient sur cet incident, et donne les explications de la profession : "Chaque semaine, tous les pépiniéristes reçoivent la liste des plants interdits à l'importation. Elle change à chaque fois, des espèces y entrent et d'autres en sortent. C'est parfois difficile à suivre."

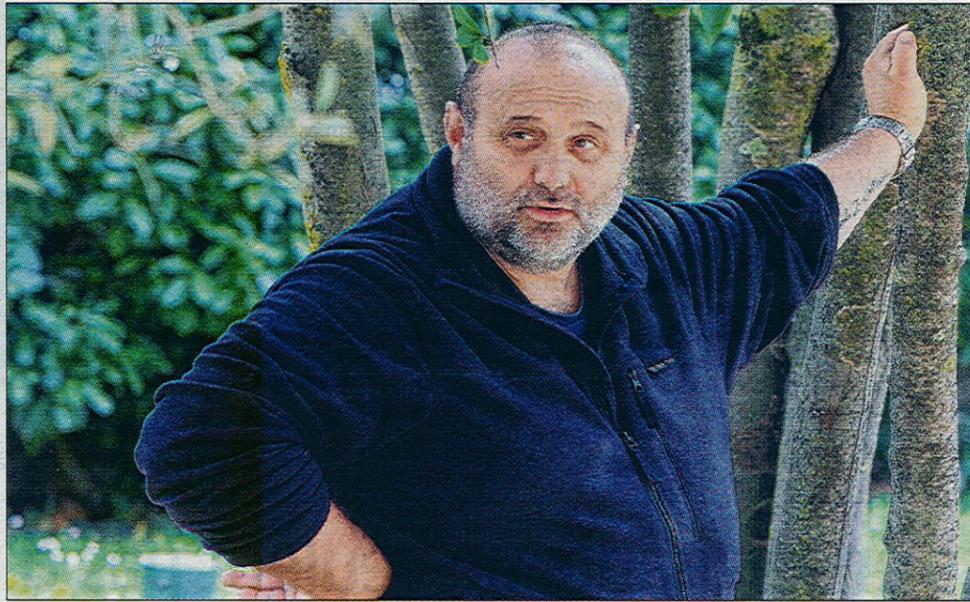
Parallèlement à cela, et depuis l'arrêté préfectoral de 2015, chaque professionnel voulant faire entrer des plantes sur l'île doit faire une demande de dérogation auprès des services compétents qui délivrent, ou non, une autorisation.

La procédure prend environ cinq jours. "Le 30 janvier, quand le camion qui devait livrer une pépinière d'Ajaccio est arrivé, poursuit Marc Furfaro, il a été contrôlé. Le problème, c'est qu'entre la demande de dérogation et la livraison, la fameuse liste avait changé."

Le camion contenait donc des végétaux interdits à ce moment précis. "Il a donc été contraint de repasser une autre commande et de recommencer la procédure. Mais rien n'a été saisi." D'après lui donc, pas de réelle infraction. Simple un cafouillage de calendrier.

"En revanche, poursuit-il, le 2 février, nous avons su qu'un privé non-titulaire du passeport phytosanitaire a essayé de faire rentrer un camion sans les autorisations nécessaires. Le véhicule et la marchandise ont été renvoyés."

Des exemples qui illustrent bien la difficulté de contrôle, à laquelle sont confrontés les autorités et organismes concernés.



Marc Furfaro énonce les difficultés d'une profession qui "joue le jeu" mais souhaite l'équité notamment face "aux grandes surfaces".

/PHOTO JEANNOT FILIPPI

Reçus par les services compétents

Au-delà, les pépiniéristes en ont assez d'être considérés comme "la bête noire". Cette semaine, plusieurs

membres du collectif ont été reçus successivement à la DDCSPP* à Bastia et à la Draf** à Ajaccio. Des rendez-vous qu'ils espèrent bien évidemment fructueux : "Nous avons été bien reçus et

écoutés, synthétise Monique Meunier, secrétaire et porte-parole. On nous a demandé quel était notre ressenti par rapport à cette situation qui ne cesse de s'envenimer. La Draf nous a assuré

que tout remonterait au préfet. Nous attendons sa décision."

Et d'exposer : "Nous demandons que le système des dérogations soit pérennisé. Nous voulons pouvoir travailler correctement, en respectant la législation française, la législation européenne et la "surlégislation" corse. D'un autre côté, si on nous oblige à ne vendre que ce que l'on produit, il faut appliquer la même règle aux oléiculteurs, aux viticulteurs, aux arboriculteurs..."

Pour elle, "la profession joue le jeu, se prête aux dérogations, aux contrôles, aux désinfections... Il faut arrêter de nous criminaliser". Et d'enfoncer le clou : "Tout ceci ne servira pas à grand-chose, tant qu'on n'aura pas réglé le problème des grandes surfaces, qui n'ont pas à se plier à toutes ces procédures."

MORGANE QUILICHINI

*Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations

**Direction régionale de l'agriculture et de la forêt